

## **Procès-verbal de la cinquième assemblée générale annuelle du 4 décembre 2021**

Le samedi 4 décembre 2021, à partir de 19 h, les membres de l'Association se sont réunis à Marseille (Grand Hôtel Beauvau) en assemblée générale ordinaire sur convocation (comprenant l'ordre du jour) diffusée par courrier électronique du 20 octobre 2021.

L'AG a été précédée d'une visite de l'exposition Salammô au MUSEM, offerte par l'Association.

### **Présents :**

Andrée Chabrier-Grandfils, membre  
Angelina Cozzari, membre  
Jean-Jacques Cozzari, membre  
Claude Grandfils, président  
Raphaël Grandfils, trésorier  
Patrick Esteve, vice-président  
Jean-Pascal Jospin, vice-président  
Éric Tréguier, vice-président

### **Avaient donné mandat :**

Giuseppe Lagani et Maria-Rosaria Russi (à Raphaël Grandfils)  
Jean-Sylvestre Morabito (à Raphaël Grandfils)  
Bernard Grandfils (à Claude Grandfils)

NB : Raphaël Grandfils a rappelé les courriers échangés avec Jean-Sylvestre Morabito sur les mandats qui lui était donnés.

L'Assemblée a été présidée par Claude Grandfils, président de l'Association.

Il a été assisté de Raphaël Grandfils, secrétaire de séance et trésorier de l'Association.

L'ordre du jour a été rappelé par le président. Il a notamment été discuté des points suivants.

### **Rapport d'activité**

Le rapport d'activité a été diffusé à tous les membres actifs de l'Association et avait été adopté par le Bureau du 23 novembre 2021.

Il a été à nouveau présenté par le président, soumis à débat puis au vote et adopté à main levée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Débats**

Il a été notamment débattu d'une motion, présentée par le président. Le président rappelle que l'Association a choisi de ne pas prendre parti sur la route empruntée par Hannibal dans les Alpes.

Après débats et amendements, le texte adopté (à l'unanimité des votants et à main levée) est le suivant :

*L'association Hannibal Barca ne prend pas parti concernant toutes les recherches et controverses sur l'histoire d'Hannibal (itinéraires, batailles, stratégies...) et respecte donc une stricte neutralité sur ces sujets. Cela signifie qu'elle s'efforce de présenter les principales hypothèses évoquées dans la littérature dans ses communications (exposition, intervention, site internet...). Par ailleurs, le bureau peut décider qu'une publication retient l'intérêt de notre Association dans la mesure où elle estime qu'elle contribue à mieux faire connaître le personnage historique mais jamais en indiquant qu'il s'agit d'un soutien à une thèse en particulier.*

### **Rapport financier**

Le trésorier a rappelé les termes du rapport financier, déjà diffusé à tous les membres actifs de l'Association. Le rapport financier a été soumis à débat, puis au vote et adopté à main levée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Élection du nouveau Bureau**

#### **Rappel**

Les membres du Bureau sont élus pour 2 ans.

En 2019, 6 membres du Bureau ont été élus ou réélus. Seul le mandat de Patrick Esteve, élu en 2020, ne venait pas à expiration.

Claude Grandfils, Raphaël Grandfils, Jean-Pascal Jospin, Khaled Melliti, Eric Treguier, ont présenté à nouveau leurs candidatures. Aucune autre candidature n'a été déposée.

**Résultats du scrutin**

(à bulletins secrets, conformément aux statuts).

11 votants (mandats compris)

11 voix pour chacun des 5 candidats

**Composition du nouveau Bureau :**

Patrick Esteve  
Claude Grandfils  
Raphaël Grandfils  
Jean-Pascal Jospin  
Khaled Melliti  
Eric Treguier

Le Bureau devra se réunir, conformément aux statuts, pour déterminer les rôles de chacun (président, trésorier, secrétaire, etc.).

**Ce sera le 2 février 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée et suivie d'un moment de convivialité.

Le présent procès-verbal de la réunion a été dressé par le secrétaire de séance et signé par lui

À Paris, le 1er février 2022

**Signature :**  
**Raphaël Grandfils,**  
**secrétaire de séance**